

TRAVAUX DE REHABILITATION CASERNE DE DIGNE

PLAN DE FINANCEMENT

(article L. 1111-11 du code général des collectivités territoriales)

Cette opération bâtiminaire comprend une extension du foyer du centre d'incendie et de secours de Digne les Bains et le réaménagement du rez de chaussée du bâtiment existant, la finalisation de la mise en conformité électrique et le remplacement du système de chauffage et de climatisation.

Le réaménagement partiel du rez de chaussée concerne la réfection et l'agrandissement du foyer du centre d'incendie et de secours de Digne-les-Bains et la création d'une école européenne de formation dans des locaux existants. Cela permettra de répondre aux besoins en surface du centre d'incendie et de secours et de l'école européenne de formation. L'extension prévue apportera des surfaces supplémentaires pour le foyer, des circulations, des sanitaires et des locaux de réserves.

Ces aménagements et une redistribution des espaces et des volumes permettront d'améliorer la fonctionnalité du bâtiment, de rationaliser les surfaces et les locaux et de limiter grandement les coûts de fonctionnement du bâti.

Le SDIS des Alpes de Haute-Provence assurera la maîtrise d'ouvrage de l'opération.

Le coût de cette opération bâtiminaire est estimée à 2 741 547 €.

Le plan de financement hors taxes sera le suivant :

- Subvention du Conseil départemental :	1 200 000 €
- Subvention de la Commune de Digne les Bains :	333 000 €
- Subvention de l'Union européenne (INTERREG ALCOTRA) :	385 947 €
- Financement SDIS (30%) :	822 600 €